

## Opération Brioches au profit de l'ADAPEI



Les 5 et 6 octobre derniers, des brioches ont été proposées aux habitants de la commune.

C'est ainsi que 96 brioches ont été vendues pour un montant de 466 euros et ce par des membres du CCAS dans différents points du village (place de la Paix au cours du marché du jeudi matin, à la sortie de l'école le vendredi soir, au personnel de l'EHPAD, ainsi qu'en porte-à-porte dans plusieurs hameaux).

Le beau temps étant au rendez-vous, cela a grandement facilité la vente, si bien que la totalité du stock a trouvé preneur et, de fait, nous aurions pu en proposer davantage.

Merci à toutes les personnes qui ont répondu favorablement à notre sollicitation, participant ainsi à l'amélioration du bien-être des personnes en situation de handicap.

Pour les membres du CCAS, Lucienne François



## Activité Physique Adaptée

Depuis janvier 2017, grâce à la subvention de la conférence des financeurs ardéchois, des exercices d'activités physiques adaptées sont proposés aux résidents de la Résidence Service et à l'EHPAD.

Ces activités favorisent l'amélioration de l'autonomie et de la qualité de vie des participants par la pratique d'activités motrices régulières.



## Un formateur SST et PSC1

Lilian Eschalier, assistant de prévention SSIAP 2 et 3, a réussi la formation de formateur SST (Sauveteur Secouriste du Travail) et PSC1 (Prévention et Secours Civique).

Un atout majeur pour l'Ehpad « Les Tilleuls », qui poursuit une démarche de prévention afin de répondre aux différents enjeux, mais également dans le cadre de la sécurité au travail.

Madame Méjean, directrice, précise que les formations SST pourront être animées en faveur des personnels des autres Ehpad par voie de convention.

## La vie animée des résidents

Le carnaval à l'EHPAD et la Résidence Service

Les résidents des Tilleuls et du Rocher de Midi ont fêté carnaval. Pour partager cet après-midi festif et coloré plusieurs Ehpad étaient présents : Le Sandron Ehpad d'Ucel, Le Charnivet Ehpad de Saint Privat, Les terrasses de l'Ibie Ehpad de Villeneuve de Berg et Le pré Champ-Long Ehpad de Vessex.

L'ensemble des résidents a assisté à un spectacle de magie avec le groupe « Les Vivani's » et a ensuite partagé un goûter composé de beignets réalisés par les résidents de Montpezat. Tous sont repartis avec une sculpture de ballons et heureux d'avoir partagé un beau moment d'échanges et de rencontres.



Les anniversaires aux Tilleuls

Mardi 4 avril 2017, nous avons soufflé 1232 bougies à l'Ehpad Les Tilleuls et la Résidence service Le Rocher de Midi en fêtant les anniversaires des résidents nés les mois de janvier, février et mars.

Pour cette occasion Jacqueline Testud nous a fait voyager entre le Plateau Ardéchois et Montpezat en nous racontant des légendes qui ont ravi les oreilles de nos anciens. Après la distribution des cadeaux, nous avons dégusté un bon gâteau fait maison.

Repas festif à l'EHPAD Les Tilleuls

Pour le lancement de la semaine du goût, l'Ehpad et la Résidence Service organisaient un repas festif le samedi 14 octobre 2017. Ce rendez-vous était l'occasion pour les résidents et leurs proches de partager un moment complice et de maintenir les liens.

Ce repas qui a réuni quelques 130 convives, s'est déroulé dans une excellente ambiance grâce à la chanteuse Lindita et à l'énorme investissement du personnel.

Après-midi festif aux Tilleuls

Le 7 février 2017, les résidents des Tilleuls ont accueilli avec plaisir la chorale « Les cigales de la Volane ».



Chants divers et variés ont enthousiasmé ce bel après-midi qui s'est terminé par un goûter pris tous ensemble.



## Vers un Plan Local d'Urbanisme intercommunal pour l'Ardèche des Sources et Volcans



Le PLUi est le document cadre établissant les orientations pour le développement et l'aménagement de l'intercommunalité à l'horizon de 10-15 ans sur la base du projet politique. Il fixe les règles d'urbanisme permettant de mettre en œuvre le projet de territoire, remplaçant les documents d'urbanisme en vigueur dans chaque commune (POS, PLU, carte communale...). Il doit répondre aux objectifs de développement du territoire tout en préservant la biodiversité, les paysages et le cadre de vie. Son contenu devra assurer la cohérence de ce projet de territoire et ses spécificités locales avec les politiques supra-territoriales : le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT), le Parc Naturel Régional (PNR) des Monts d'Ardèche, mais aussi les politiques départementales, régionales, nationales et européennes.

Fin 2015, les élus de notre communauté de communes (CdC) prescrivaient l'élaboration d'un PLUi afin de se doter d'un projet de territoire partagé à l'échelle intercommunale. Il devra être finalisé pour le 31 décembre 2019. La loi ALUR du 24 mars 2014, incitant l'élaboration de PLUi, la CdC a modifié ses statuts en décembre 2015 pour intégrer la compétence de l'urbanisme, permettant à toutes les communes de la CdC de conserver leurs documents d'urbanisme en vigueur jusqu'à fin 2019 sans avoir d'obligation de Grenellisation avant mars 2017.

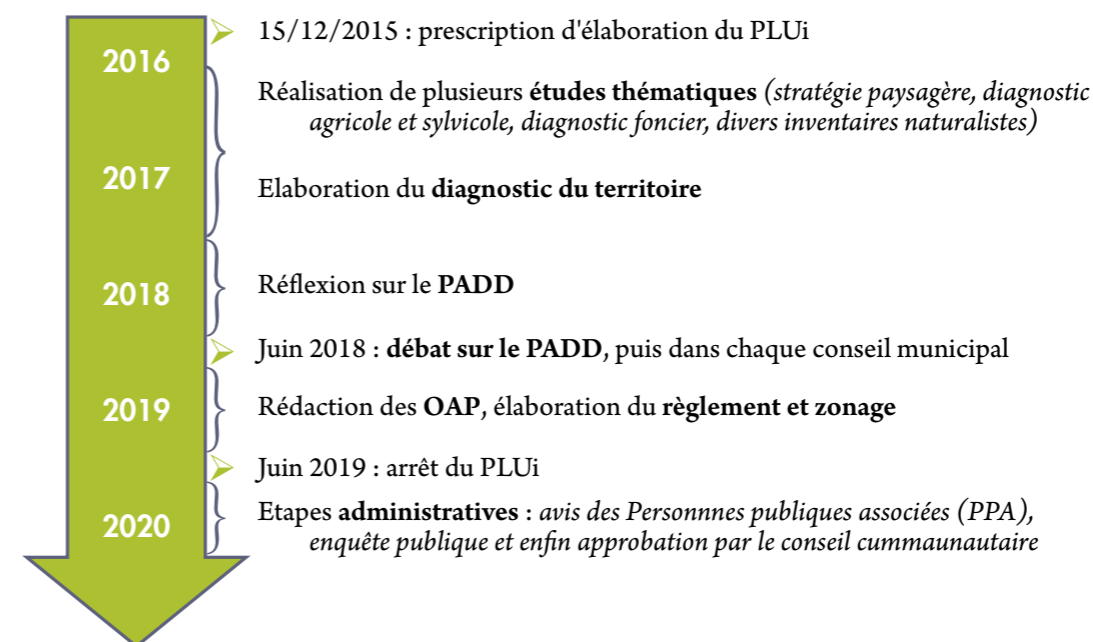
### Composition du PLUi

- Rapport de présentation** : portrait du territoire comprenant un diagnostic (géographique, démographique, économique...), une analyse de l'état initial de l'environnement, de la consommation des espaces naturels et agricoles, et qui permettra de dégager et d'expliquer les enjeux territoriaux de développement et d'aménagement.
- Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD)** : projet politique avec approche spatiale et patrimoniale, traitant toutes les questions autour de la gestion de l'espace (ressources, agriculture, espaces habités, déplacements, énergies et GES, etc.) : c'est un vrai projet de territoire à construire.
- Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP)** : traduction réglementaire du projet sous forme d'orientations sectorielles et/ou thématiques.
- Règlement et zonage** : règles écrites et documents cartographiques.
- Annexes** : comportent notamment les servitudes d'utilité publique.

#### Contact :

- Information / suivi de la procédure sur le site internet de la communauté de communes : [www.asv-cdc.fr/urbanisme-plui/](http://www.asv-cdc.fr/urbanisme-plui/).
- Pour les contributions : [plui@ardechedessourcesetvolcans.com](mailto:plui@ardechedessourcesetvolcans.com). Un registre de concertation est mis à disposition du public au siège de la communauté de communes sis Château de Blou, 07330 Thueyts.

### Les grandes étapes de son élaboration



### Le SCoT de l'Ardèche Méridionale

Le Schéma de Cohérence Territoriale est un outil de planification qui définit, à l'échelle de plusieurs Communautés de Communes et pour le long terme (15 à 20 ans), les grandes orientations d'aménagement et de développement d'un territoire. C'est aussi un document d'urbanisme à valeur réglementaire.

Le SCoT de l'Ardèche Méridionale, dont l'élaboration a été prescrite en novembre 2014, fédère 152 communes réparties sur 8 Communautés de Communes, dont Ardèche des Sources et Volcans. Il totalise près de 100 000 habitants sur une superficie de 2 630 km<sup>2</sup>.

Le diagnostic territorial a été élaboré en 2015-2016 et a permis de dégager les enjeux. Le PADD est actuellement en cours de rédaction (projet politique et orientations stratégiques).

Le PLUi Ardèche des Sources et Volcans devra intégrer les différentes dispositions et orientations du SCoT.



## Comprendre la Prime Isolation

### Qu'est-ce que la Prime Isolation ?

La prime isolation est une subvention de l'état qui permet de réaliser une isolation des combles perdus pour 1 euro symbolique, alors que ces travaux coûtent normalement plusieurs milliers d'euros.

### Pourquoi isoler ses combles ?

Les combles sont l'espace qui existe entre le toit d'une maison et le plancher de la pièce la plus haute de celle-ci. Si la surface de cette pièce est transformable en espace habitable, on l'appellera combles aménageables, sinon cette surface portera le nom de combles perdus.

De nombreuses études ont démontré que le toit est le point faible d'une maison concernant la dissipation de chaleur. Ainsi ce n'est pas moins de 30% de votre chauffage qui est perdu à cause d'une mauvaise isolation du toit. C'est pourquoi isoler les combles perdus vous permet de réaliser des économies de 30% sur vos factures énergétiques et de gagner 5 degrés de température ambiante. Mieux, ces travaux sont rapides à effectuer, ils prennent 2 heures de temps en moyenne.



### Afin d'être éligible à la prime isolation, vous devez remplir plusieurs conditions:

- » Les travaux doivent avoir lieu dans votre résidence principale qui doit être achevée depuis plus de 2 ans
- » Vous devez être propriétaire ou locataire de ce lieu de résidence
- » Vous devez faire appel à une société possédant le label RGE (Reconnu Garant de l'Environnement) pour vos travaux d'isolation
- » Vous devez avoir des revenus correspondant aux plafonds suivants:

Nombre de personnes composant le ménage	Habitation en Province	Habitation en Ile de France
1	14 308€	19 308€
2	20 925€	29 066€
3	25 166€	34 906€
4	29 400€	40 758€
5	33 652€	46 630€
Par personne supplémentaire	4 241€	5 860€

### La Prime Isolation : cumulable avec d'autres subventions

Il existe encore pléthore d'aides comme la prime isolation permettant aux Français de réaliser des économies d'énergie tout en améliorant leur confort. Ainsi certaines communes et départements ont mis en place des budgets spécifiques pour la rénovation énergétique. N'hésitez pas à vous tourner vers elles afin d'obtenir plus d'informations sur le coup de pouce économies d'énergie, la prime isolation ou encore le CITE. De même l'Anah ou Agence nationale de l'habitat, propose des aides pour le financement de travaux aussi bien pour une mauvaise isolation qu'une incompatibilité due à un handicap.

Quels que soient les travaux que vous souhaitez engager pour améliorer votre confort, certaines de ces aides sont cumulables et permettront la concrétisation de vos projets, mais avec une disponibilité limitée. Renseignez vous auprès des différentes administrations et organismes.

## La Mission Locale Ardèche méridionale



La Mission locale Ardèche Méridionale a pour rôle d'accueillir, écouter, informer, orienter et accompagner tous les jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire et leur apporter des réponses individualisées. Sa mission est l'insertion sociale et professionnelle des jeunes. Elle accompagne les jeunes tout au long de leur parcours.

### La formation

Un conseiller apporte une aide individuelle pour définir, construire et réaliser le projet professionnel du jeune. Il peut proposer différentes actions adaptées au niveau et selon le projet.

### L'emploi

Un service emploi apporte une aide dans les démarches: atelier pour élaborer un CV, des lettres de motivation, simuler des entretiens d'embauche mais aussi pour effectuer des recherches, sur Internet et autres, un accompagnement individuel à l'emploi, des visites d'entreprises, des rencontres d'employeurs.

La santé : possibilité d'être mis en relation avec des professionnels.

La vie quotidienne : information concernant le transport, le logement...

La Mission locale propose aussi des actions spécifiques pour tous :

- » la Garantie Jeunes : accompagnement proposé aux jeunes en collectif et en individuel, pendant une durée d'un an, afin de vivre différentes expériences professionnelles.
- » le Point Information Jeunesse, la Maison de la Saisonnalité...

Une permanence mensuelle de la Mission Locale a lieu tous les 2e lundi du mois de 14 à 16 heures, à la mairie de Montpezat.

Elle est destinée aux jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire des cantons de Montpezat et Burzet. Nous accueillons aussi à notre siège à Aubenas.

Pour nous contacter et/ou pour prendre rendez-vous :

MISSION LOCALE ARDÈCHE MÉRIDIONALE  
2 place Jean Marze - 07200 Aubenas  
Tél. 04 75 89 20 00 ou 04 75 39 11 04

mission.locale@mlam.fr  
<http://www.mission-locale-ardeche-sud.fr>

Du nouveau pour vos démarches

- carte d'identité
- passeport
- carte grise
- permis de conduire

Vos démarches à portée de clic !

Vous pouvez désormais effectuer vos demandes liées à la carte d'identité, au passeport, au certificat d'immatriculation et au permis de conduire en ligne, sans vous déplacer au guichet d'une préfecture.

Rendez-vous sur <https://demarches.interieur.gouv.fr> pour retrouver toutes les informations.





## La saison touristique

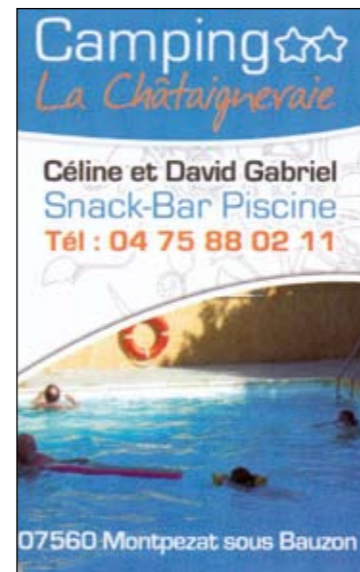
Une fréquentation en hausse : l'année qui vient de s'écouler aura été d'un très bon niveau en matière touristique.

La fréquentation a été en hausse par rapport à l'exercice 2016 malgré un mois de mai en dessous des prévisions, les « ponts » n'ayant eu qu'un faible impact sur le taux d'occupation.

Le pic a pour autant été atteint lors du week-end du 14 juillet, puisque les deux campings, La Châtaigneraie et le camping municipal, affichaient complet. Les conditions climatiques favorables ont été pour beaucoup dans cet engouement pour le camping : d'un côté l'ombrage recherché

pour le municipal, de l'autre la piscine et les animations pour La Châtaigneraie, les deux offrant une certaine complémentarité pour satisfaire au mieux la clientèle.

L'Office de Tourisme intercommunal a été présent, tous les jeudis de juillet et août lors du marché hebdomadaire, conformément à l'engagement pris, ce qui a permis de renseigner les touristes sur les différentes possibilités d'occuper leur vacances sur notre territoire et l'occasion de distribuer de nombreuses brochures pour les guider dans leurs choix.



## Chalias

Lors du précédent numéro, nous avons évoqué le hameau du Villaret. C'est aujourd'hui celui de Chalias qui est sous le feu des projecteurs.

De l'occitan « chalàs ou chalhàs » qui signifie « gros rochers », Chalias est bel et bien un petit hameau niché au pied de la montagne des Chambis, bien abrité par le suc du Mont Aigu, aussi appelé par certains « Rocher de Midi », qui culmine à 1180 mètres. Le hameau est traversé par un ruisseau éponyme, qui viendra se joindre à celui du Faud pour former la rivière Pourseille, qui elle-même se jette d'une hauteur de 32 mètres dans la Fontaulière, sous le château de Pourcheyrolles.

On accède à Chalias par un pont qui fut emporté à plusieurs reprises, en septembre 1890 lors de la crue la plus importante et la plus dévastatrice jamais constatée et, à nouveau, en 1920. Passé le pont, on rencontre les premières habitations qui sont assez récentes, dont une colonie qui s'est installée voilà déjà plusieurs décennies et qui à ce jour est toujours en activité.



En continuant la route, on notera sur la gauche la « Croix vieille » et son chemin qui desservait de nombreux jardins. Arrivé au bout de la route, cette dernière se transforme sur la droite en un sentier de randonnée très prisé des nombreux promeneurs qui souhaitent accéder à un autre hameau, celui des Chaudouards.

## LE MOT DU RESPONSABLE DE LA COMMUNICATION



Voici le quatrième numéro de notre bulletin municipal mais le 64e depuis sa création. Nous espérons qu'il vous apportera des informations sur la vie de notre village, des conseils pratiques, ainsi qu'un éclairage sur les différents projets en gestation, sans oublier la vie associative qui n'a de cesse de proposer des manifestations diverses et variées tout au long de l'année.

Puisse 2018 être l'année dans notre pays qui marque de manière pérenne la baisse de ce fléau qu'est le chômage et que chaque citoyen puisse se sentir en sécurité.

Puisse aussi que chacun de nos concitoyens, jeunes ou moins jeunes, prenne en compte que le village est un bien commun. Le fait de jeter par terre paquets de cigarettes vides, mégots, mouchoirs en papiers usagés, canettes de boissons... sans oublier les déjections canines, ne donne pas une bonne image de notre commune. De même, ne pas respecter la limitation de vitesse ou la signalisation routière, est un délit qui peut mettre en danger la vie d'autrui.

Faisons en sorte que ces comportements changent, même si ces derniers bouleversent quelque peu les (mauvaises) habitudes. C'est bien dans le seul et unique but d'améliorer notre cadre de vie.

Nous vous souhaitons bonne lecture et le meilleur pour cette année qui commence.

Emmanuel MOULIN





## Vivarais Badminton (VB07)

**L**es 6 et 7 mai s'est tenue au gymnase inter-communautaire la 4e édition du Tournoi « Par Monts et par Volants ».

Cette compétition officielle a réuni plus de 100 joueurs représentant 22 clubs venant de 9 départements issus de 3 régions. Vivarais Badminton a obtenu le label fédéral « Ecobad » pour cette édition.

Une belle réussite pour ce tournoi où chacun a pu apprécier aussi bien la qualité des équipements sportifs que l'accueil convivial souligné par l'ensemble des participants.



## La Truite de la Fontaulière (AAPPMA)

**L**a pêche électrique de sauvetage de la saison 2017/2018 a été, de par la sécheresse, on ne peut plus salvatrice.



Grace à la garderie fédérale et avec l'aide des membres et des gardes-pêche de notre association, ce sont plus de 500 truites et truitelles qui ont pu trouver refuge dans des lieux plus propices à leur survie.

L'AAPPMA (Association Agréée de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique) a aussi procédé à l'entretien des berges de la Fontaulière sur le parcours mouche « sans tuer ». Ce parcours a été mis en place depuis cette saison. De même, des sentiers et accès pour les pêcheurs, ont été ouverts pour une pratique plus aisée de leur passion.

Une page se tourne en ce qui concerne le mode de prise des cartes de pêche. En effet, pour la saison prochaine, seul le permis via internet pourra être délivré. De fait, nos deux dépositaires locaux, M. Parizot et M. et Mme Gabriel, n'assureront plus ce service. Nous les remercions vivement pour ce partenariat pendant toutes ces années passées.

Cette obligation venant de la Fédération Nationale de la pêche en France (FNPF) notre AAPPMA a contacté le président de la fédération de l'Ardèche pour le sensibiliser aux enjeux et risques que cela pouvait engendrer pour notre association et ce afin qu'il puisse trouver un compromis.

Actuellement, une réflexion est lancée afin de trouver un dépôt local pour continuer à offrir aux pêcheurs un service de proximité. Toute proposition en ce sens serait la bienvenue.

Pour information, notre assemblée générale se tiendra fin janvier 2018.

**B**onne année et bonne saison halieutique !

Si elles le souhaitent, les associations sont priées de communiquer leurs informations, notamment les animations qu'elles organisent dans la commune, directement à la médiathèque municipale qui gère le panneau lumineux et le site internet de la commune, et cela au plus tôt, dès qu'elles ont fixé les dates des animations qu'elles proposent.  
Tél. 04 75 87 29 41 - mediatheque.montpezat07@gmail.com

## Les Enfants et Amis de Montpezat (AEAM)

**D**epuis le mois de mai, l'AEAM a pignon sur rue, suite à la convention signée avec la mairie, qui a mis à notre disposition le local occupé précédemment par l'Office du Tourisme.

Pour 2017, les visites guidées organisées par la municipalité ont été reprises par notre association. Désormais, elles peuvent avoir lieu tout au long de l'année sur rendez-vous et, bien entendu, tous les jeudis matin de juillet et août.

Une balade découverte du patrimoine a été inscrite dans les activités pérennes. Il y en a eu deux cet été et elles ont connu

un vrai succès, avec à l'arrivée un apéritif offert sur le parvis de la salle polyvalente. De même, une permanence au local a été tenue chaque samedi de la période estivale.

Pour 2018, plusieurs projets sont en cours de réflexion, et ce afin de développer au mieux, avec nos moyens, l'image de la commune et la valorisation de son patrimoine.

Visite guidée en mai 2017 avec l'association « la Nesque Propre » de Pernes-les-Fontaines dans le Vaucluse



*Dominique & Alexandre*

L'Auberge de Montpezat  
Place de la Fontaine  
07560 Montpezat sous Bauzon  
☎ 04 27 52 06 80  
☎ 07 61 29 69 04  
www.aubergedemontpezat.com  
aubergedemontpezat@gmail.com

**PIZZA**  
*Chris*  
**06 41 40 10 41**  
Tous les mardis soir  
A partir de 17 heures  
Place de la paix  
Montpezat sous Bauzon